

ASSEMBLEE GENERALE DE VOTRE SECTEUR USEP (association de coordination)

LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018 de 12h à 13h

A l'école Jean Jaurès de Bron

POUR JOINDRE VOS RESPONSABLES DE SECTEUR

-Christine NEGRIER (présidente) 06 47 29 14 94

-Camille BELABADA (secrétaire) 06 82 27 84 26



USEP / ECOLE JEAN JAURES - 45 RUE ROGER SALENGRO, 69500 BRON



ce.0693220a@ac-lyon.fr

QU'EST-CE QUE L'U.S.E.P ?

C'est une association qui permet de former ses licenciés...

à la responsabilité

au civisme

à l'autonomie

... par la pratique

- d'activités physiques, sportives et de pleine nature,
- d'activités socioculturelles dans le cadre d'un fonctionnement associatif démocratique.

ORGANIGRAMME

USEP NATIONALE

USEP REGIONALES

USEP DEPARTEMENTALES

LES SECTEURS
(association de coordination)

ASSOCIATIONS D'ECOLE

Le secteur impulse et coordonne les actions sportives-associatives engagées sur son territoire au bénéfice des enfants de l'école publique et privée

COMMENT FONCTIONNE LE SECTEUR ?

(ou ASSOCIATION DE COORDINATION)

- Il est administré par un Conseil d'Administration élu pour quatre ans et par un bureau qui met en application les décisions du C.A.
- L'assemblée générale élit un C.A annuel composé de 1 représentant de chaque association scolaire adhérente de son secteur.



ÊTRE ADHERENT A L'USEP QU'EST-CE QUE CA VEUT DIRE ?

En tant qu'adhérent, je peux

Faire 3 rencontres dont les transports sont pris en charge en respectant

- Les familles d'activités
- Les périodes de l'année

Je peux m'inscrire dans une vie associative :

- Avec ma classe
- Au niveau de mon secteur ou du département

COMMENT ADHERER A L'USEP ?

ETAPE 1 : JE DOIS APPARTENIR A UNE ASSOCIATION D'ECOLE

Il y a une association d'école.

NOM de l'ASSOCIATION D'ECOLE :

Je vérifie que le bureau de mon Association est à jour.

Il n'y a pas d'association d'école.

Je contacte mes responsables de secteurs pour m'aider à créer une association d'école (voir coordonnées p.1).

ETAPE 2 : JE DOIS AFFILIER MON ASSOCIATION D'ECOLE

Vous avez reçu dans votre école une enveloppe avec:

Le dossier d'affiliation (bleu) + La notice USEP + Le dossier APAC

Je viens à l'assemblée générale de mon secteur avec 2 éléments:

- **le dossier d'affiliation (bleu)** complété (Attention aux adresses mail des présidents et trésoriers indiquées qui recevront les codes webaffiligue sur ces adresses mail.)



- **un chèque de 30 €** à l'ordre de « USEP Rhône-Métropole de Lyon »

ETAPE 3 : JE DOIS AFFILIER MES ADHERENTS

1/ Je suis président ou trésorier de mon association d'école donc je reçois par mail mes codes à l'adresse que j'ai indiquée sur le dossier d'affiliation.

ou je connais déjà mes codes nominatifs de l'an dernier.

2/ J'affilie sur webaffiligue tous les adhérents enfants et adultes : <http://www.affiligue.org/> (CF : notice reçue avec codes d'accès)

AVANT LE VENDREDI 05 OCTOBRE 2018

En cas de problème, je contacte mes responsables de secteur.

Si je ne peux pas affilier moi-même mes adhérents, je peux éventuellement envoyer par mail une extraction de base élèves à, nayache@usep69.org avec :

Enfants : Nom, Prénom, date de naissance, sexe, sections de classes ;

Adultes : Nom, Prénom, date de naissance, adresse complète, sexe et profession

ETAPE 4 : JE RECOIS MES FACTURES ET LES LICENCES

Dès validation des licences, le comité départemental USEP 69 établira une facture en fonction du nombre de vos adhérents. Après réception du chèque, le comité départemental vous enverra au plus vite les licences éditées.

Chaque secteur est libre de demander une cotisation en plus du prix de la licence pour son bon fonctionnement.

POUR LES ENFANTS :



Prix de la licence enfant : 10,50€

4€ sont subventionnés par la Mairie de Bron dans la limite de 30 classes avec priorité donnée aux CE2 et CM

Possibilité de s'inscrire à 4 rencontres sportives.

Transport pris en charge par l'USEP (TCL) pour 3 rencontres.

6,50 € à la charge de l'école ou des familles



POUR LES ADULTES :

Prix de la licence adulte obligatoire 18€

A NOTER :

- **Date butoir de retour des tableaux d'inscription par écoles :**

Vendredi 21 Septembre 2018

(à envoyer par mail ou à apporter lors de l'AG du 18 septembre)

Une **course-contrat** aura lieu en **octobre/novembre** à **Parilly** avec possibilité pour les élèves de se qualifier pour le Cross départemental (pour les classes souhaitant participer, pensez donc à préparer cette rencontre dès la rentrée)

L'association de coordination ouvre cette année cette course-contrat à des classes n'étant pas licenciées USEP afin de leur permettre de découvrir l'USEP. Il faudra alors se munir d'une licence événementielle à 25€/classe et prendre en charge le transport.

Attention, cette opération ne sera possible qu'une seule fois pour promouvoir l'USEP à des classes